

Taux d'endémicité



## Voyager en Europe

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal participent à la Convention de Schengen, qui abolit les contrôles frontaliers entre ces pays (sauf dans certains cas particuliers). Toutefois, les contrôles douaniers et de l'immigration demeurent en vigueur si vous venez du Canada ou d'un autre pays qui n'est pas partie à la Convention de Schengen.

Faites tamponner votre passeport par les autorités quand vous entrez dans la zone de Schengen et veillez à vous acquitter de toutes les formalités d'inscription dans chacun des pays que vous visiterez. Lorsque vous voyagez d'un pays à l'autre dans la zone Schengen, ayez tou-jours votre passeport sur vous. Pendant vos déplacements dans l'un des pays de la zone Schengen, ayez toujours une photocopie de votre passeport sur vous. Ne prolongez pas votre séjour au-delà de la période autorisée dans chaque pays.

Pour avoir plus d'information sur les exigences d'entrée et d'immatriculation dans les pays de la Convention de Schengen, adressezvous avant votre départ aux ambassades ou consulats de ces pays au Canada.

## Avez-vous besoin d'un visa?

Vous aurez besoin d'un visa pour entrer dans certains pays. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre agence de voyages ou auprès de l'ambassade ou du consulat du pays en question. Vous pouvez aussi consulter les rapports sur les pays étrangers à la section « Les voyages » du site Web du MAECI (http://www.dfait-maeci. gc.ca/travelreport/menu\_f.htm) ou appeler la Direction générale des affaires consulaires du MAECI en composant le 1 800 267-6788 (au Canada) ou le (613) 944-6788.

S'il vous faut un visa, faites votre demande suffisamment à l'avance.

En arrivant à destination, soyez prêt à prouver que vous avez assez d'argent pour la durée de votre séiour.

Informez-vous au sujet des règles et restrictions régissant les visas et la durée du séjour. Cela pourrait vous faire gagner du temps et de l'argent.

Certains pays ne vous laisseront entrer que si vous pouvez prouver que vous allez repartir — vous devrez présenter votre billet de retour ou un titre de transport pour un autre pays, ou encore un visa montrant que vous allez visiter un autre pays.